

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

RUBRIQUE 1 - Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale : **Savon noir pâte**

CODE : **DO022 – 1 Kg**

Utilisation : **Pour de nombreuses applications variées : lavage des mains, lavage multi-surfaces (sol, lavabo, évier, ...), nettoyage des surfaces fortement encrassées, lavage de la vaisselle et du linge, nettoyeur haute pression, formulation de peintures sans solvant ...**

Fabriqué à partir d'oléagineux du Limousin d'origine AB.

Formulé sans additif et sans conservateur, garanti sans huile de palme, sans huile de coco et ses dérivés (lauryl sulfate, lauryl glucoside, ...)

Biodégradable et sans danger pour l'environnement.

Distributeur :

Nom / Raison Sociale : **Ecodis**

Téléphone : 02.97.48.40.59

Adresse : ZA Kerboulard

Télécopie : 02.97.45.50.14

56250 St Nolff

FRANCE

N° d'appel d'urgence :

CENTRE ANTI-POISONS DE RENNES

Téléphone : 02.99.59.22.22

ORFILA

Télécopie : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2 - Identification des dangers

- **Classification du mélange :** Produit non classé
- **Dangers principaux :** Aucun danger connu dans les conditions normales d'emploi.
- **Etiquetage :** Pas de pictogramme de danger

RUBRIQUE 3 - Composition / informations sur les composants

- **Nom de la préparation :** Savon noir pâte
- **Composants contribuant aux dangers pour la santé :**

| Substance | N° CAS | Concentration | Classification CLP 1272/2008 | Classification 67/548/CEE |
|---------------------|-----------|---------------|---|---------------------------|
| Potassium hydroxyde | 1310-58-3 | 1 à 5 % | GHS07 Met.Corr.1 H290, Skin Corr.1A H314 GHS07 Acute Tox 4 H302 | C R35 N R22 |

RUBRIQUE 4 - Premiers secours

- **Inhalation :** Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme. En cas d'inconscience, mettre la personne en position latérale de sécurité. Appeler le médecin ou le centre antipoison le plus proche si des gênes apparaissent.
- **Contact avec la peau :** En cas de réaction au produit, nettoyer la peau au savon et retirer les vêtements contaminés. Ne pas utiliser de solvants ou de diluants. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux :** Enlever les lentilles de contact si besoin rincer à l'eau en gardant les yeux ouverts y compris sous les paupières pendant au moins 20 minutes. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.
- **Ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien faire boire. Consulter immédiatement un médecin.
- **Autres informations :** /

RUBRIQUE 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

- **Classe d'inflammabilité :** Non inflammable
- **Prévention :** Conserver à l'abri des sources d'ignition. Ne pas fumer.
- **Moyens d'extinction recommandés :** Poudre d'extinction sèche
Dioxyde de carbone CO₂
Poudre
Mousse
- **Moyens d'extinction contre-indiqués:** /
- **Précautions/Équipements spéciaux :** Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- **Dangers particuliers risques spéciaux :** /

RUBRIQUE 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions générales :** Ventiler la pièce. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Etre vigilant à un retour de flamme en cas d'incendie.
- **Précautions individuelles :** Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Risque principalement de glissade. Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter un vêtement de protection individuelle.

- **Précautions pour l'environnement :**
Avertir les autorités en cas de déversement.
Stopper la fuite si possible sans prendre de risque.
Endiguer et contenir le produit renversé. Eviter la propagation du produit sur les routes et sa pénétration dans les égouts, les eaux souterraines, les eaux de surface, l'eau potable, et le sol.
- **Méthodes de nettoyage :**
Ecoper ou pomper le produit le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante, pneumatique ou à main.
Mettre le liquide recueilli dans un contenant adéquat approprié (PE, PP ou inox) et fermé pour l'élimination.
Éponger avec un produit absorbant inerte (sable, argile, agglomérant universel, etc ...)

Rubrique 7- Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Ne pas manger, ni boire ou fumer dans les endroits où le produit est utilisé. Porter si nécessaire un équipement de protection individuelle.
Manipuler à l'abri de la chaleur. Utiliser de préférence des appareils électriques de type EeX2BT4. Ne pas utiliser d'air comprimé pour remplir ou mettre en fût.
Garder l'emballage fermé, éloigné de toute source de chaleur et en position debout pour éviter toute fuite.
- **Stockage :**
Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Conserver dans un lieu aéré et si possible à l'abri du gel. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur et d'ignition.
Conserver à l'écart des acides. Tenir à l'écart des aliments et boissons.
- **Emballages :**
Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.
Matériaux préconisés : PE, PET ou inox.

RUBRIQUE 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire adaptée (masque avec cartouche filtrante P3).
- Protection des mains : Porter des gants (nitrile) adaptés au produit.
- Protection de la peau : Vêtements de travail adaptés et protecteurs (blouse coton).
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection

Mesure d'hygiène : Assurer une ventilation adéquate surtout dans les endroits fermés. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer durant l'utilisation.

Limite d'exposition professionnelle : Mélange : pas de données connues
Composants : /

RUBRIQUE 9 - Propriétés physico-chimiques :

| | |
|---------------------------------|------------------------|
| Etat physique à 20 °C | : Pâteux |
| Couleur | : Brunâtre |
| Odeur | : Léger parfum de rose |
| pH | : 8 +/- 1 |
| Température d'ébullition | : Non déterminée |
| Point d'éclair | : Non déterminé |
| Température d'auto-inflammation | : Non déterminée |
| Point de fusion | : Non déterminé |
| Densité à 20 °C | : 0,99884 |
| Solubilité | : Totalement soluble. |

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

- **Stabilité :** Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
- **Conditions à éviter :** Ne pas exposer au rayonnement du soleil. Ne pas chauffer à flamme nue. Éviter d'exposer à des températures inférieures à 5°C.
- **Matières à éviter :** /
- **Produits de décomposition dangereux :** /

RUBRIQUE 11 - Informations toxicologiques

Pas de données pour la préparation en elle-même. Cette rubrique est établie selon les données des substances contenues dans la préparation.

Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance d'exposition.

Toxicité aiguë à l'ingestion : Peut irriter l'appareil respiratoire à forte dose et peut provoquer des maux de gorge, et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience.

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau conduisant à une incommodité ou voir, à une sensibilité cutanée.

Peut provoquer une irritation des yeux (douleur, rougeur) en cas de contact avec les yeux.

Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements en cas d'ingestion.

Données concernant les substances dangereuses contenues dans la préparation :

- Potasse
DL50/oral/rat = 333 mg/kg

RUBRIQUE 12 - Informations écologiques

- **Mobilité :** Produit miscible dans l'eau.
- **Persistance/Biodégradabilité :** Produit biodégradable
- **Bio-accumulation :** Pas de données connues
- **Ecotoxicité :** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux souterraines ou de surface ou les canalisations.

RUBRIQUE 13 - Considérations relatives à l'élimination

- **Déchet/Produit non utilisé :** Ne pas rejeter le produit ou les déchets dans l'égout.
Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés, puis suivre les réglementations locales et/ou nationales en vigueur pour l'élimination.
Nettoyer selon les règles en vigueur avec de l'eau et du savon.
- **Emballages :** Ne pas réutiliser les emballages vides pour d'autres produits.
Les emballages peuvent être évacués dans la filière classique (poubelles de tri sélectif). Peut être recyclé. Ne pas brûler, ni découper au chalumeau les emballages vides.

RUBRIQUE 14 - Informations relatives au transport

| | |
|---------------------|---|
| Code ONU | : 1987 ou 1993 |
| Classe de danger | : 3 |
| Groupe d'emballage | : III |
| Transport par terre | : ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route train) |
| Transport maritime | : IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) |
| Transport aérien | : ICAO-TI et IATA-DGR |

RUBRIQUE 15 - Informations réglementaires

- **Etiquetage :** Produit classé comme non dangereux.
- **Symbole :** Produit classé comme non dangereux.
- **Compositions/Substances dangereuses :** /
- **Réglementation :** Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 16 - Autres informations

Fiche élaborée en prenant compte des informations des FDS des substances entrant dans la composition du produit.

H290 : Peut être corrosif pour les métaux
H302 : Nocif en cas d'ingestion
H314 : Provoque des brûlures de peau et des lésions oculaires graves
R22 : Nocif en cas d'ingestion
R38 : Irritant pour la peau
R36 : Irritant pour les yeux
R35 : Provoque des graves brûlures

Dénégation de responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont données de bonne foi et sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donne pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est destinée à décrire notre produit en ce qui concerne les mesures de sécurité éventuelles.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risque éventuellement encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celle pour lesquelles il a été conçu.